

Contribution du Comité gouvernemental concernant les objectifs et les résultats attendus de la Conférence de haut niveau visant à renforcer le cadre des droits sociaux du Conseil de l'Europe

Le Comité gouvernemental, réaffirmant son engagement sans faille en faveur de la protection, de la mise en œuvre et de la promotion de la Charte sociale européenne, reconnaît la nécessité de renforcer l'efficacité, la cohérence, la précision et la visibilité de ses actions, afin de mieux aider les États membres et le Conseil de l'Europe à poursuivre la promotion des droits sociaux.

Conscient de l'importance de traduire les engagements en progrès tangibles, le Comité gouvernemental s'efforce de renforcer son suivi du système de la Charte sociale européenne, en apportant un soutien ciblé et des conseils techniques aux États pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Charte. Les recommandations à cet égard seront adaptées à chaque contexte national, facilitant ainsi la mise en œuvre. Le Comité gouvernemental favorisera la diffusion des conclusions et autres constatations et recommandations pertinentes du CEDS, telles que celles contenues dans les examens effectués dans le cadre de la procédure des rapports ad hoc, en encourageant leur prise en compte lors de l'élaboration des réformes législatives, politiques et institutionnelles au niveau national.

Le soutien apporté aux États membres devrait aller au-delà du débat et de l'éventuelle proposition d'une recommandation dans le cadre du suivi des engagements des États, et le Comité gouvernemental s'efforcera de mettre à profit son expertise en introduisant l'apprentissage par les pairs, des discussions thématiques et des échanges de bonnes pratiques afin d'identifier les défis persistants et de promouvoir un dialogue constructif sur les solutions.

Afin de renforcer encore sa valeur ajoutée en tant que plateforme de discussion et d'échange entre les États, le Comité gouvernemental favorisera la participation des acteurs concernés à ses discussions, notamment à la lumière des défis contemporains tels que la transformation numérique, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les évolutions démographiques. Il approfondira encore son engagement auprès des gouvernements, des partenaires sociaux, des parlements, ainsi que des autres organes de suivi et institutions du Conseil de l'Europe. Il continuera également à favoriser un dialogue constructif avec le Comité européen des droits sociaux dans tous les domaines où il peut aider plus efficacement les États à respecter leurs engagements au titre de la Charte et à faire progresser la jouissance effective des droits sociaux.

Par ses actions, le Comité gouvernemental réaffirme sa détermination à contribuer à une Europe plus forte, plus cohésive et socialement juste, dans laquelle les droits garantis par la Charte sociale européenne sont effectivement mis en œuvre et jouissent d'une protection juridique et pratique.